

Jacques STIENNON
BIBLIOTHÉCAIRE A L'UNIVERSITÉ DE LIÈGE

**La Bibliothèque et le Scriptorium
de la Chartreuse de Liège
des origines au XVI^e siècle**

EXTRAIT DE LA *CHRONIQUE ARCHEOLOGIQUE DU PAYS DE LIÈGE*, t. XXXVII
pp. 58 à 64.

La Bibliothèque et le Scriptorium de la Chartreuse de Liège des origines au XVI^e siècle

Parmi les sources qui permettraient de retracer l'histoire détaillée de la Chartreuse de Liège, les obituaires du monastère occupent une place de choix. Le premier de ceux-ci participe à la fois de la liste d'anniversaires, du livre de comptes et de la chronique; le second confirme ou précise maintes données du premier. Ainsi nous livrent-ils d'abondants renseignements sur l'activité du monastère. On voudrait faire connaître, dans cette courte notice, tout ce qui concerne la bibliothèque, la transcription et l'illustration des manuscrits (1).

Lorsqu'en 1360 les quatre moines choisis par le chapitre général cartusien pour fonder la nouvelle communauté occupèrent d'une manière effective la Chartreuse liégeoise, les ressources dont ils disposaient n'étaient guère importantes. La généreuse intervention d'un mécène, Helmig de Moylant, chanoine de Saint-Lambert et prévôt de la collégiale de Saint-Barthélemy, permit au monastère naissant de surmonter les difficultés que comportent souvent les débuts d'une fondation monastique.

A cette époque, il semble que celle-ci ne possédait que peu de livres. Le prévôt de Saint-Barthélemy lui fit cadeau d'une Bible qu'il avait achetée trente écus antiques et d'un bréviaire selon l'usage d'Utrecht (2). A sa mort, survenue en 1370, les moines reçurent, parmi l'important legs testamentaire de leur protecteur, un missel, un bréviaire et l'« *Horologium Sapientiae* » du bienheureux Suso (3).

Non content d'offrir à la Chartreuse quelques manuscrits, Helmig jetait les bases d'une bibliothèque et d'un scriptorium en insérant dans ses dispositions testamentaires une clause suivant laquelle la Chartreuse recevrait quatre bonniers six verges de terre en cinq parcelles gisant à Voroux. Le produit de la vente des revenus du bien — quatorze muids six setiers —

(1) L'ancienne Chartreuse de Liège n'a pas encore fait l'objet d'une étude approfondie. L'article que Gobert lui a consacré dans son monumental ouvrage constitue actuellement la notice la plus complète sur les disciples liégeois de saint Bruno. Nous nous proposons de faire connaître ultérieurement les données archéologiques contenues dans les deux sources citées et de dresser l'inventaire analytique des documents figurant dans le Cartulaire.

(2) *Obituaire*, A. E. L., fol. 2 r°.

(3) *O.*, fol. 3 v°.

serait destiné à l'achat, la conservation et la transcription de livres (4).

Les moines répondirent bientôt au désir de leur pieux donateur. On en possède la preuve dans la mention de deux moines copistes à la fin du XIV^e siècle : Richoldus de Clèves (+ 19 septembre 1397) « *qui multum scripsit pro domo* », et Henri de Wesel (+ 6 janvier 1398) « *qui multa et utilia scripsit pro domo* » (5). Il est intéressant de noter que ces moines sont respectivement le deuxième et le troisième en date des profès de la nouvelle Chartreuse : on tenait manifestement à former le plus tôt possible les cadres du scriptorium.

En même temps la générosité d'Helmic de Moylant suscitait des émules. En 1380, à la mort de Jean Martino, chantre de la collégiale de Sainte-Croix (+ 22 mars), la Chartreuse reçoit son missel et quelques livres dont les titres ne sont malheureusement pas spécifiés (6). De son vivant, Hugo de Vingnes, chapelain de la collégiale de Saint-Pierre, lui avait fait cadeau d'une Légende dorée des Saints dénommée « *Passionale* », de la Somme des cas de conscience de Raymond de Pennafort et d'un « *Manipulus Florum* ». A sa mort (31 janvier 1399), il gratifia encore le monastère de divers livres estimés à une valeur globale de cent doublons (7). Enfin, en 1393, un chanoine de Saint-Barthélemy, Herman de Westphalie, lègue sa chapelle avec le missel qu'elle contenait (8).

Au début du XV^e siècle, la Chartreuse abritait une personnalité bien connue dans l'histoire littéraire cartusienne; il

(4) O., fol. 2 v^o : « Item Illor bonuarua et fere VI virgatas iacentes in quinque peciis in territorio Vorus - et coluntur nunc pro XXI modiis et VI sextariis - lego pro libris eorum retinendis, scribendis et emendis. »

(5) O., fol. 38 v^o; *Calendrier*, A. E. L., 8 janvier et 19 septembre.

(6) O., fol. 6 r^o.

(7) O., fol. 5 v^o; *Cal.*, 31 janvier.

L'exemplaire de la *Somme des cas de conscience* est conservé à la Bibliothèque de l'Université de Liège, n^o 3168. Nous donnons à la page suivante la reproduction photographique du f^o 1 r^o et des deux lignes de la page de garde, grandeur naturelle. Voici la description du manuscrit :

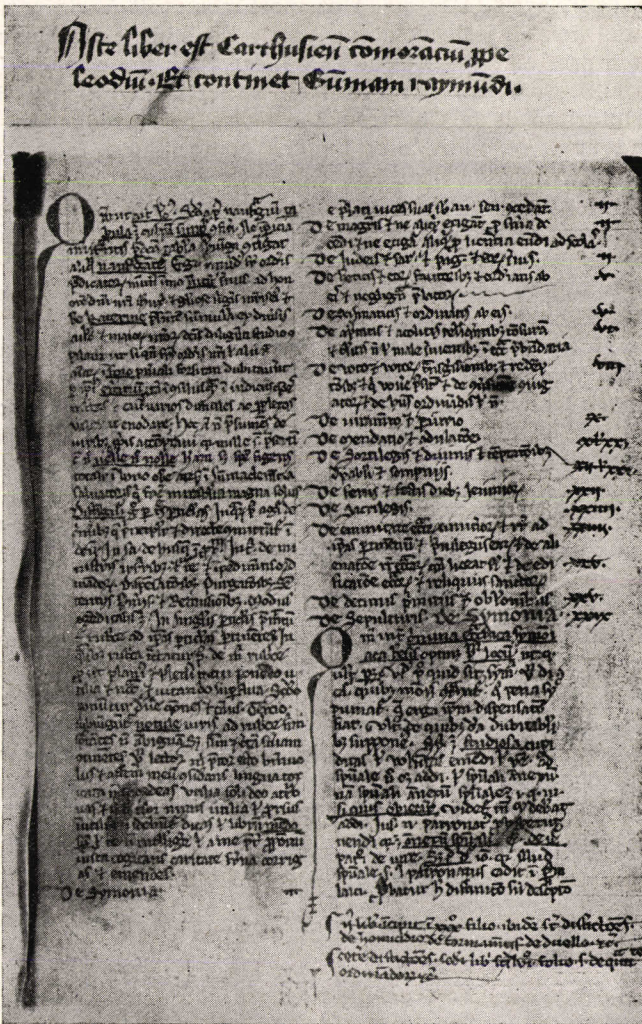
F^o 1 - 139 : texte.

F^o 130 - 130 v^o : de Testamentis.

Parchemin; 130 feuillets, plus un feuillet de garde en tête (A) et deux à la fin (B - C); 0 m. 145 × 0 m. 115; XIV^e siècle; rubriques; initiales à l'encre rouge; les feuillets 5, 7, 16, 29, 31, 47, 64, 77, 80, 129 portent des déchirures, mais elles existaient avant l'exécution du manuscrit; ancienne foliotation en chiffres romains de I à XCVI (f^o 1 à 96). Au verso du feuillet de garde A : *Iste lber est Carthusiensium commorantium prope Leodium. Et continet Summam Raymundi*; sur le feuillet de garde B, essais d'écriture. Reliure ancienne formée d'ais de bois recouverts de veau brun. Dos à cinq compartiments; dans le second, étiquette de parchemin portant : *Summa || Raimundi || Manus*; la reliure a été consolidée ultérieurement avec du chagrin brun. Plats encadrés de filets à froid avec entrecroisement de filets à froid à l'intérieur; reste d'un ancien fermoir de cuivre; l'intérieur des plats est recouvert de parchemin; à l'intérieur du premier plat, *ex-libris* de Henri-Joseph Francotte.

(8) O., fol. 7 r^o.

s'agit de Jean Belhoest, qui remplissait à ce moment les fonctions de sacriste et de proviseur. Le monastère ayant reçu d'un de ses amis, Gérard Rondelli, professeur en théologie, un exemplaire g'osé du «*de Civitate Dei*» de saint Augustin, il s'empressa d'en corriger le texte à deux reprises (9).



FEUILLETS DE LA SOMME DES CAS DE CONSCIENCE (cf. p. 59, n. 7).

Vers la même époque, en la fête de l'Annonciation 1417, le prieur Bernard consacrait la chapelle fondée dans le grand

(9) O., fol. 18 r° et 53 v°; Cal., 8 mai.

cloître en l'honneur de la Trinité, de Notre-Dame, des saints Michel, Paul et Elisabeth (10). La construction de ce nouveau sanctuaire était dûe à la générosité de Gauthier du Moustier, seigneur de Chooz, échevin de Liège, qui tint à acheter de ses propres deniers le parchemin du missel destiné à la chapelle. La transcription fut confiée à un moine, Thierry Mommch de Clèves (+ 27 avril 1441) qui, à sa mort, comptait à son actif la copie de trois missels et d'une partie de bible (11). Quant à l'enluminure, elle fut exécutée à Liège, par un certain Jean Veken (12). Ce détail permettrait de situer le niveau artistique du scriptorium de la Chartreuse liégeoise : sa production vise avant tout à répondre aux besoins courants du monastère; pour les ouvrages de luxe, elle s'adresse à des artistes de profession. Il faut cependant n'avancer cette conclusion qu'avec prudence, car ce recours au talent d'un enlumineur n'est peut-être que la conséquence d'une situation provisoire. En effet, peu de temps auparavant, le 2 ou 15 octobre 1416, mourait à l'abbaye dom Jean Pistoris de Traiecto, moine profès et prêtre, qui, non seulement avait transcrit, mais également orné de miniatures un grand nombre de livres (13). Peut-être était-il malade ou déjà mort lorsqu'on s'occupait d'enluminer le missel. Quoiqu'il en soit, on ne cite après lui, comme chartreux miniaturiste, que Jean de Brede, moine profès, prêtre, vicaire du monastère, qui mourut le 24 octobre 1478 (14).

Au cours du XV^e siècle la bibliothèque continue à s'enrichir grâce aux donations et aux legs testamentaires d'ecclésiastiques liégeois. Le 2 septembre 1431, les Chartreux enterraient devant le chœur de leur église un chanoine de Saint-Lambert, Zewellus Paep, dont ils recevaient un exemplaire des *Décrétales*, muni d'une glose (15). A la mort de Jean de Donstienne, écolâtre de Liège, survenue le 13 septembre 1444, ils héritaient de quelques livres de ce chanoine : le commentaire de saint Thomas d'Aquin sur l'Évangile selon saint Matthieu, le « *De laudibus beate Marie Virginis* » de saint Albert le Grand et un livre de *Sentences* (16). L'année suivante, le testament de Pierre

(10) O., fol. 17 r°. Le 4 juin de la même année, mourait Arnold de Kemexhe, chapelain de Saint-Servais de Liège, donateur de livres. *Cal.*, 4 juin.

(11) O., fol. 39 v°.

(12) O., fol. 19 r°.

(13) O., fol. 39 r°; *Cal.*, 15 octobre. L'activité artistique de ce moine est signalée par Gobert, *Liège à travers les âges*, t. I, p. 324, col. 1. Sa mère était une certaine Catherine de Boilre ou de Boerle. O., fol. 142 r°, *Cal.*, 31 août.

(14) O., fol. 40 r°; *Cal.*, 24 octobre. Ce moine était le frère de Mathias van der Nedermoelen, chanoine de Saint-Jean l'Évangéliste, dont l'anniversaire est fixé, dans le *Calendrier*, au 17 janvier.

(15) *Cal.*, 2 septembre.

(16) O., fol. 18 r°; *Cal.*, 13 septembre. La graphie du dernier ouvrage nommé rend douteuse son identification.

de Bruxelles, chanoine de Saint-Paul, légua à la Chartreuse un manuscrit des « *Concordantie Maiores* », tandis que celui d'Arnold de Mérode, abbé séculier de Visé, lui assigna le livre des sermons de Bertrand sur les Saints (17). Leur générosité est suivie par Herman de Kalkaar, chanoine de Saint-Lambert, qui, en 1453, faisait don à la bibliothèque d'un exemplaire des Décrétales pourvu d'une bonne glose. Ce livre valait, paraît-il, plus de cinquante florins rhénans (18).

Si en 1459, Nicolas de Fine, chanoine de Saint-Pierre, se contente de donner les « *Flores sacrae Scripturae* », son confrère Nicolas Voecht (+ 1463) ajoute d'autres livres aux Etymologies d'Isidore de Séville dont il gratifie la bibliothèque. Mais il est dépassé par Thiéri de Lynden, chanoine de Saint-Paul, qui, à sa mort (+ 1459), lègue au monastère tous ses livres (19).

De 1460 à 1500, les nécrologes enregistrent maintes donations d'œuvres d'art, mais ne contiennent aucune mention d'accroissement de la bibliothèque (20). On relève simplement les noms de moines copistes : Philippe de Blisia (+ 10 novembre 1471) qui occupa la charge de vicaire et Thomas de Borloe (+ 30 novembre 1475) (21). Quelques années plus tard, le 10 janvier 1492, mourait Daniel d'Audenarde, le dernier copiste mentionné dans les sources (22).

Entretemps la maison avait subi d'irréparables dommages dans l'incendie du 13 janvier 1487 qui consuma l'église entière avec les œuvres d'art, les autels et aussi les livres liturgiques qu'elle contenait et qui devaient, en raison de leur destination, constituer le joyau de la bibliothèque (23). Celle-ci, heureusement, était abritée dans un local complètement isolé par une muraille de pierre; elle dû à cette situation privilégiée d'échapper à la destruction de tout le monastère. L'effort de reconstruction auquel s'adonnèrent courageusement les prieurs de la

(17) O., fol. 15 v°; 64 r°; Cal., 29 janvier. O., fol. 18 v°; Cal., 1^{er} novembre.

(18) O., fol. 18 v°.

(19) O., fol. 20 v°; Cal., août. O., ibid.; Cal., 21 décembre. Cal., 20 septembre.

(20) Signalons cependant quelques bienfaiteurs sur lesquels manquent des données chronologiques précises, mais qui semblent appartenir au XV^e siècle : Nicolas de Hospitali, chapelain de Saint-Pierre de Sittart, près de Voerne, légataire d'une bible portative d'une valeur de douze florins rhénans. O., fol. 9 r°. Guillaume de Sarvavilla, docteur en théologie, chantre de Paris, archidiacre de Liège. Cf. de Theux, *Le Chapitre de Saint-Lambert*, t. 2, p. 129. Il est donateur de plusieurs livres utiles. Cal., 21 octobre. Tydeman de Lutkenhuysse, bourgeois de Maestricht, qui lègue trente écus d'or « *ad novam bibliam conversam* » (O., fol. 7 v°), « *ad scripturam biblie* » (Cal., 4 mai).

(21) O., fol. 40 r°.

(22) Id., ibid. « ... qui tria missalia, collectaneum et martyrologium scripsit. »

(23) Le récit de l'incendie, allumé par les troupes d'Everard de la Marck, ainsi que la relation des événements qui marquèrent le siège de Liège par ce dernier, a été édité d'après la présente source, par Fairon et Balau, *Chroniques liégeoises*, t. 1, p. 576.

Chartreuse eut un heureux contre-coup sur le développement de la bibliothèque. On relève parmi les donateurs : Jean de Quercu, chanoine de Saint-Lambert, mort le 18 mars 1499, avec un legs testamentaire d'une Bible complète et glosée (24), Henri Léonard de Herve, chanoine de Saint-Barthélemy et curé de Cheratte († 17 avril 1505) (25), Walter de Corswarem, doyen du chapitre cathédral, donateur, en 1506, des « *Sermones thesauri novi de tempore et de sanctis* » valant quatre florins de Horne (26), Crispin Roefs, également chanoine de Saint-Lambert, qui, en 1507, offre une Bible et joint à ce cadeau une Légende dorée, une chronique, un répertoire de la Bible et un petit traité « *de dubiis qui contingere possunt in missa* » (27), Jean Bury de Bastogne, prieur des Ecoliers à Houffalize, ancien prébendier de la Chartreuse, légataire de tous ses livres en 1508 (28).

Les données bibliophiliques contenues dans l'Obituaire se cloient — ou peu s'en faut (29) — sur un hommage reconnaissant du chroniqueur à la mémoire d'un prieur de la Chartreuse, Thierrri de Sittard († 6 juillet 1554) dont le court gouvernement (1519-1520) se situe en pleine Renaissance liégeoise (30). Par don et par achat il constitua un nouveau fonds où se trouvaient notamment représentées, dans des éditions soignées, les œuvres de saint Grégoire le Grand, saint Chrysostome, saint Jérôme, saint Basile, Tertullien, parmi beaucoup d'autres que le scribe juge trop long d'énumérer. La simple mention de ces grands noms donne une haute opinion de la culture et de la spiritualité de ce Chartreux épris des livres : pareil choix révèle sans doute le désir de revivifier dans la communauté liégeoise, au moment où Luther stigmatise l'ignorance et le relâchement du clergé régulier, l'esprit du

(24) O., fol. 22 r°; Cal., 18 mars.

(25) Cal., 17 avril. Ch. Jean Paquay, *Inventaire analytique des chartes de la Collégiale Saint-Barthélemy à Liège*, p. 81.

(26) O., fol. 82 v°, 83 r°. Walter de Corswarem avait donné les Sermons à son filleul Godefroid, moine de la Chartreuse. Le scribe ajoute : « *Jam sunt in libraria in qua sunt omnia communia* ».

(27) O., fol. 83 r°.

(28) O., fol. 22 v°; Cal., 24 janvier, ainsi que O., fol. 83 v° : « *... plures utiles libros pro liberaria... quorum titulos longum esset scribere.* »

(29) On rencontre encore le nom d'un bienfaiteur, Jean Cobru, pleban de Notre-Dame-aux-Font's († 1617), qui donne un missel romain. O., fol. 49 v°; Cal., 16 mai.

(30) O., fol. 41 v°, « *Obiit pater Theodericus Zittart anno 1554 6 julii, jubilarius huius domus XXIII annos, quondam prior ac vicarius eiusdem domus, ex cuius procuracione et emptione, domus, non in parva copia sed in magna, libros recepit ita quod impleri posset parva libraria, et ultra preciosos et valde utiles, videlicet : opera Gregorii, Crisostomi, Jeronimi, Basili, Tertuliani, et adhuc multos alios quos enumerare nequimus. Memoria eius sit in libro vite scripta. Amen.* »

monachisme primitif dont la piété s'était nourrie et fortifiée dans la méditation de l'enseignement des Saints Pères (31).

Jacques STIENNON.

(31) Notre article ne prétend pas être exhaustif. Il est probable que des recherches plus poussées permettraient de le compléter. Qu'il nous suffise de signaler l'existence de deux livres imprimés provenant de l'ancienne bibliothèque de la Chartreuse liégeoise. L'un d'entre eux a été reproduit, pour la beauté de sa reliure, dans l'ouvrage de J. Brassinne. *La reliure mosane*, t. 1, pl. XII : J. Herolt, *Discipulus de eruditione Christi fidelium compendiosus* Cologne, C. de Zyrichzée, 1504. A la suite, est relié le : *Vocabularius optimus (Gemma Vocabulorum)*, Deventer, 1505.

Le deuxième est inséré dans un recueil factice d'ouvrages manuscrits et imprimés concernant l'état monastique, provenant de la collection le Paige et actuellement conservé à la Bibliothèque de l'Université de Liège, n° 2736. Au f° 55, sous le titre du traité de Pierre Dorland : « *De enormi proprietatis monachorum vicio* », imprimé en 1513 par Thierr Martens, figure une annotation manuscrite du XVI^e siècle : « *Et pertinet domui Carthusiensium prope Leodium.* »